



CQP – CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE – ANIMATEUR DE TENNIS DE TABLE

L'animateur de tennis de table certifié CQP, exercera contre rémunération, en autonomie, à temps plein ou temps partiels, auprès d'un public **loisir non compétiteur**, dans les clubs ou en-dehors des clubs, à qui il fera découvrir, pratiquer, **le tennis de table sous toutes ses formes de pratiques** (Ping VR, Ping Santé-bien-être, Ping en Extérieur...) en toute sécurité et transmettra une technicité minimum indispensable pour susciter l'envie de continuer.

Le CQP est un diplôme de niveau 3. Le CQP est une première marche vers l'emploi, il permet notamment d'évoluer vers le BPJEPS TENNIS DE TABLE.

Le taux de réussite était de 100% en 2021-2022 et de 80% en 2019-2020.

L'insertion professionnelle dans l'activité des trois dernières promotions est de 95% six mois après l'obtention de la certification et de 85% deux ans après l'obtention de la certification.

OBJECTIFS

Au regard des activités identifiées pour le titulaire du CQP « animateur de tennis de table », des compétences sont associées et regroupées par blocs.

Bloc de compétence 1 (BC1) : Préparation et animation de cycles de séances de tennis de table

Bloc de compétence 2 (BC2) : Organisation, information et communication autour des activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Bloc de compétence 3 (BC3) : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

CONTENUS

Connaissance des publics et de l'environnement
Techniques d'animation et de communication

Animation des nouvelles pratiques pongistes

Fondamentaux des activités de tennis de table et
Méthodologies d'apprentissage

Mises en situation pédagogique, réglementation, éthique et sécurité de la pratique et des pratiquants

MÉTHODES ET MOYENS

Méthodes pédagogiques :

- Formation en présentiel
- Formation Ouverte A Distance (une partie du temps par distanciel)

Moyens techniques :

- Echanges avec les participants
- Cas pratiques
- Mise en situation / alternance Supports Powerpoint et Vidéos

Méthode d'évaluation :

- Mise en situation pédagogique
- Entretiens
- Dossiers
- QCM

FORMATEURS

Formateurs habilités par la FFTT



CQP – CERTIFICATION DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE – ANIMATEUR DE TENNIS DE TABLE

PUBLIC

Tout public.

L'accès à la formation peut faire l'objet d'adaptation pour les personnes en situation de handicap.

PRÉREQUIS / CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir 18 ans à la date de clôture du dossier d'inscription à la formation

Être titulaire du diplôme PSC1 ou équivalent

Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique ou à l'encadrement du tennis de table

Avoir réussi les tests techniques d'entrée, en tennis de table

PARTICIPANTS

6 stagiaires minimum et 15 maximum par session ouverte.

La FFTT se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation en fonction du nombre d'inscrits.

FINANCEMENT

En fonction du statut du stagiaire, différents financements sont possibles :

- Contrat de professionnalisation
- CPF (compte personnel de formation)
- Plan de développement des compétences de l'employeur (OPCO pour les moins de 50 salariés)
- Conseil Régional
- Financement personnel

Les formations proposées par la FFTT sont éligibles aux financements des OPCO

DUREE ET COUT DE LA FORMATION

Formation organisée par la FFTT

Lieu : Sur différents sites en France

Dates prévues : 1^{er} trimestre 2024

Durée : 178 heures minimum de formation en organisme de formation et 120 heures d'alternance en structure professionnelle

- Frais pédagogiques (incluant formation, frais de positionnement) : 2 492€
- Frais d'évaluation 150 €

Les frais pédagogiques, d'évaluation et les frais annexes sont à la charge de la structure et/ou du participant. Ils peuvent faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO.

POSITIONNEMENT

Le positionnement, premier contact entre le stagiaire et les acteurs de la formation est réalisé individuellement en présentiel ou à distance. Il est obligatoire.

Ce temps d'échange permet de répondre à l'ensemble des questions et de déterminer un parcours individualisé de formation pour le stagiaire (allègements possibles)

Pour plus d'informations, contacter la FFTT :
formation@fftt.email

Le renouvellement réglementaire du CQP ainsi que les orientations de politique sportive de l'équipe dirigeante de la fédération ont amené la FTT à faire évoluer le CQP « Moniteur de tennis de table », vers un CQP « Animateur de tennis de table ».

Ce nouveau CQP, en cours d'instruction par France Compétences, répondra aux attentes et besoins de terrain caractérisés par le développement de nouvelles formes de pratiques, telles que les pratiques de loisirs ludiques, de bien-être et de santé pour une pratique tout au long de la vie et s'ouvrir à tous les publics non compétiteurs au sein et en dehors des clubs sportifs.

- + ATTIRER DE NOUVEAUX PRATIQUANTS**
- 🎯 FAIRE JOUER « TOUT AU LONG DE LA VIE »**
- ☑️ INVESTIR DE NOUVEAUX LIEUX DE PRATIQUES**

L'animateur de tennis de table certifié CQP, exercera contre rémunération, en autonomie, à temps plein ou temps partiel, auprès d'un public en loisir non compétiteur, dans les clubs ou en dehors des clubs, à qui il fera découvrir, pratiquer, le tennis de table en toute sécurité et transmettra une technicité minimum indispensable pour susciter l'envie de continuer à le pratiquer.

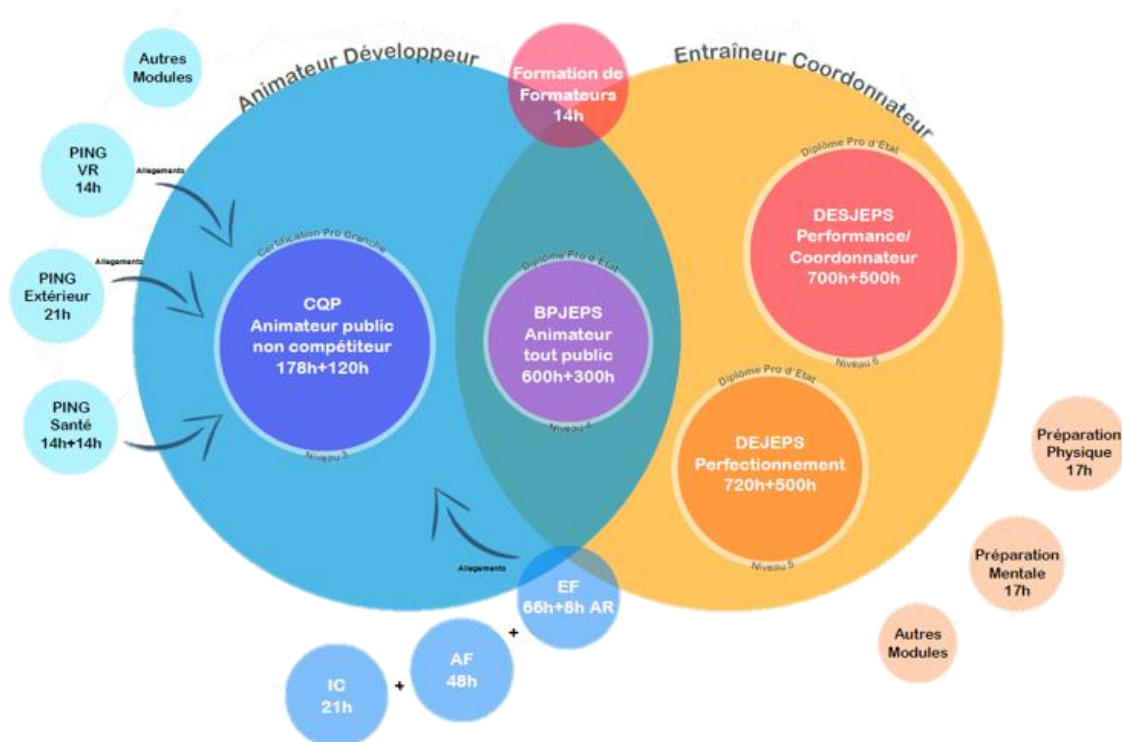
Le tableau récapitulatif du contours et prérogatives des différents diplômes d'État et CQP, ainsi que le schéma de l'architecture de formation d'encadrant permettent de visualiser le positionnement de chacune des qualifications professionnelles les unes par rapport aux autres.

La candidature à ce CQP « Animateur de tennis de table » sera facilitée par des tests techniques de prérequis d'entrée en formation accessibles aux plus grands nombres d'amateurs de tennis de table, pour élargir les possibilités de recrutement.

Le volume horaire de la formation sera de 298h (178h en centre + 120h en situation professionnelle). Cependant, ce temps de formation pourra être allégé selon l'expérience du candidat dans l'animation et/ou de son vécu en tennis de table, notamment pour les détenteurs de diplômes fédéraux (IC, AF et EF).

Découvrez ci-dessous le positionnement du nouveau CQP au sein de l'architecture de formation. De plus, vous trouverez sur la page suivante de ce document les qualifications professionnelles et périmètres d'actions de chacun des diplômes afin de vous aider à situer cette formation.

ARCHITECTURE DE FORMATION



Qualifications Professionnelles

	Qualification Professionnelle Branche Sport		Diplôme d'Etat		
	CQP "Animateur de TT" (2012-2017) CQP "Moniteur de TT" (2018-2022)	CQP "Animateur de TT" (à partir de 2023)	BJEPS Educateur de TT	DEJEPS TT	DESJEPS TT
Pérogatives	Encadrement à titre rémunéré				
	Peut exercer à temps partiel ou à temps complet				
Sécurité du public	Accueillir et gérer en sécurité les publics				
Missions principales	Anime des séances collectives de TT jusqu'au niveau de compétitions départementales" Aspect technique +	Animateur tout public non-compétiteur du champ fédéral ou hors du champ fédéral Participer à la mise en oeuvre d'un projet animation s'inscrivant dans le projet d'une structure Aspect technique +	Entraînement tout public Animateur de projet de développement de club Aspect technique ++	Entraînement vers le haut niveau, (Perfectionnement des joueurs compétiteurs) Intervenant formateur Aspect technique +++	Entraînement du haut niveau Coordonnateur de structure Formateur de formateur Aspect technique ++++
Fonctions ou emplois visés principalement	Interventions d'animations en club ou autres structures hors champ fédéral	Interventions d'animations en club ou autres structures hors champ fédéral	Educateur sportif de club	Entraîneur de clubs/de pôle Espoir, responsable de salle, Conseiller technique départemental	Directeur de structure, Conseiller TL, chef de projet national, pôle France
Diriger					Diriger un projet sportif
Coordonner			Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet d'une structure	Coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement	Evaluer un système d'entraînement, préparer un projet stratégique de performance et le piloter
Encadrer	Anime des séances collectives de TT jusqu'au niveau de compétitions départementales	Anime des séances de TT adaptées aux publics non-compétiteurs			
Former des cadres				Conduire des actions de formation : Savoir intervenir sur une séquence de formation	Organiser des actions de formation : Concevoir, mettre en oeuvre et évaluer la formation

Pour plus de renseignements :

Marie-Christine OKEL, CTN FTTT - mariechristine.okel@fftt.org ou Pascal BERTHELIN - pascal.berthelin.lntt@orange.fr